

# VOTER EN TANT QUE CATHOLIQUES

GUIDE POUR LES ÉLECTIONS  
FÉDÉRALES 2019



# VOTER EN TANT QUE CATHOLIQUES

## GUIDE POUR LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2019

### VOTER : UN DROIT ET UNE RESPONSABILITÉ

En tant que citoyennes et citoyens, les catholiques canadiens sont appelés à exercer leur droit de vote. L'Église encourage et réaffirme avec conviction « *la liberté politique et la responsabilité des citoyens*<sup>1</sup>. » En exerçant leur droit de vote, les électrices et électeurs remplissent leur devoir de choisir un gouvernement tout en envoyant un message clair aux candidates et aux candidats que leur présentent les partis politiques. La période qui précède les élections est importante car elle donne aussi aux Canadiennes et Canadiens l'occasion d'interagir avec les autres électrices et électeurs, avec les gens de leur quartier, et avec les candidates et candidats (particulièrement lorsque ceux-ci visitent leur communauté) et de faire connaître les valeurs, les perspectives et les préoccupations qu'ils ont en commun avec d'autres catholiques de partout au pays.

Les candidates et candidats aux élections sont aussi des citoyennes et citoyens. En plus, ils assument la responsabilité du bien-être du public. Par leur engagement et leur dévouement, ils contribuent généreusement au bien commun de notre société. Or, la communauté politique a comme objectif le bien commun comme tel, qui représente « *l'ensemble des conditions de vie sociale qui permettent aux hommes, aux familles et aux groupements de s'épanouir plus complètement et plus facilement*<sup>2</sup>. »

### TRAVAILLER À CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ MEILLEURE

Bien que les convictions chrétiennes ne constituent pas un programme politique, elles peuvent servir de prisme à travers lequel scruter et évaluer les politiques, les lois et les programmes gouvernementaux. Les principes du respect de la vie – de la conception à la mort naturelle – et de la dignité

de la personne humaine doivent influencer l'évaluation que fait la chrétienne ou le chrétien de la position des partis sur les grands problèmes moraux. Opter pour la vie signifie également être soucieux de ceux et celles qui sont les plus faibles parmi nous – physiquement, économiquement et socialement. Cela comprend également la protection des droits les plus fondamentaux de la personne, y compris le droit à la liberté de religion et à la liberté de conscience.

Pour bâtir une société plus juste, il faut vivre en solidarité et en dialogue avec différents partenaires sociaux – dont les peuples autochtones – soutenir les familles et subventionner adéquatement l'éducation, la santé et le logement, ainsi que prévenir et traiter les dépendances.

La collaboration entre concitoyennes et concitoyens pour s'attaquer aux problèmes sociaux se fonde essentiellement sur le sentiment d'appartenance de chaque personne à une communauté. Pour s'assurer que nos communautés sont vraiment accueillantes et humaines, nous devons également combattre toutes les formes de pauvreté qui entraînent inévitablement la ségrégation et l'isolement des individus.

## **LE CANADA DANS LE MONDE : UN LEADERSHIP POUR LA JUSTICE ET LA PAIX**

Croire en la justice et la paix comprend oser se dresser contre le commerce des armes et la traite des personnes qui exploite des jeunes, des travailleuses et des travailleurs, en concluant des traités internationaux qui respectent l'environnement, notre maison commune, et en travaillant sans relâche à la propagation de la paix partout dans le monde.

## **\VOTER, C'EST SE SERVIR DE SON JUGEMENT**

Exercer son droit de vote signifie porter un jugement éclairé et perspicace sur les choix qui nous sont proposés. Toutefois,



il est parfois très difficile de décider pour qui voter. L'Église nous rappelle que « *dans ce contexte, il faut ajouter que la conscience chrétienne bien formée ne permet à personne d'encourager par son vote la mise en œuvre d'un programme politique ou d'une loi dans lesquels le contenu fondamental de la foi et de la morale serait évincé par la présentation de propositions différentes de ce contenu ou opposées à lui*<sup>3</sup>. »

C'est signe d'une communauté démocratique en bonne santé lorsque des citoyennes et citoyens informés et responsables entretiennent un dialogue soutenu avec leurs leaders politiques sur les grands enjeux sociaux. C'est précisément le genre de communauté que nous devrions aspirer à soutenir et à développer. Rien de moins n'est attendu de nous, puisque nous sommes toutes et tous appelés à participer activement au façonnement moral de la société où nous vivons et, comme chrétiennes et chrétiens en particulier, à défendre les droits de ceux et celles qui sont les plus vulnérables.

1. Concile Vatican II, *L'Église dans le monde moderne*, n° 76.3.

2. Concile Vatican II, *L'Église dans le monde moderne*, n° 74.1.

3. Note doctrinale de la Congrégation pour la doctrine de la foi, *Questions sur l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique*, n° 4. Voir aussi le *Catéchisme de l'Église catholique*, n° 2242.



Septembre 2019 | Conférence des évêques catholiques du Canada | Conseil permanent

Après l'Assemblée plénière des évêques qui est l'autorité suprême au sein de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), le Conseil permanent agit en son nom (et lui fait rapport) et, parmi ses responsabilités, est autorisé à parler au nom de tous les membres de la CECC entre les réunions de l'Assemblée plénière. Élu pour un mandat de deux ans par les membres présents à l'Assemblée plénière, le Conseil compte au moins 12 évêques, représentant équitablement les parties francophone et anglophone du pays.

**Voter en tant que catholiques – Guide pour les élections fédérales 2019**

© Concacan Inc., 2019. Tous droits réservés.

Ce document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales par les diocèses/éparchies, les paroisses et les autres organismes religieux. Pour tout autre usage, veuillez contacter [permissions@cecc.ca](mailto:permissions@cecc.ca).

Code : 185-129

ISBN : 978-0-88997-862-1

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada, Ottawa

Dépôt : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Montréal